

Certifié conforme à l'acte transmis au contrôle de légalité



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

du Conseil de Communauté de la Communauté Urbaine Grand Dijon

Séance du jeudi 22 décembre 2016

Président : M. REBSAMEN

Secrétaire de séance : M. ROZOY

Convocation envoyée le 15 décembre 2016

Publié le 23 décembre 2016

Nombre de membres du Conseil de Communauté : 79

Nombre de présents participant au vote : 58

Nombre de membres en exercice : 79

Nombre de procurations : 17

Membres présents :

M. François REBSAMEN	M. Patrick MOREAU	M. Yves-Marie BRUGNOT
M. Pierre PRIBETICH	M. Jean-Yves PIAN	M. Guillaume RUET
M. Thierry FALCONNET	Mme Françoise TENENBAUM	M. Patrick ORSOLA
M. Patrick CHAPUIS	Mme Christine MARTIN	Mme Dominique BEGIN-CLAUDET
Mme Nathalie KOENDERS	Mme Lê Chinh AVENA	M. Gaston FOUCHERES
M. Rémi DETANG	Mme Hélène ROY	Mme Anne PERRIN-LOUVRIER
Mme Catherine HERVIEU	M. Joël MEKHANTAR	M. Jean-Philippe MOREL
M. José ALMEIDA	Mme Nuray AKPINAR-ISTIQUAM	M. Nicolas BOURNY
M. Jean-François DODET	Mme Sladana ZIVKOVIC	M. Jean-Michel VERPILLOT
M. François DESEILLE	Mme Océane CHARRET-GODARD	Mme Corinne PIOMBINO
Mme Colette POPARD	M. Jean-Claude DECOMBARD	M. Jean-Louis DUMONT
M. André GERVAIS	M. Denis HAMEAU	M. Dominique SARTOR
M. Frédéric FAVERJON	M. Christophe BERTHIER	M. Damien THIEULEUX
M. Didier MARTIN	M. Laurent BOURGUIGNAT	Mme Michèle LIEVREMONT
M. Dominique GRIMPRET	Mme Catherine VANDRIESSE	M. Philippe BELLEVILLE
M. Jean-Patrick MASSON	M. François HELIE	Mme Noëlle CABBILLARD
Mme Badiaâ MASLOUHI	Mme Chantal OUTHIER	M. Cyril GAUCHER
M. Benoît BORDAT	M. Emmanuel BICHOT	M. Adrien GUENE.
Mme Anne DILLENSEGER	M. Hervé BRUYERE	
M. Charles ROZOY	Mme Claudine DAL MOLIN	

Membres absents :

M. Édouard CAVIN	M. Jean-Claude GIRARD pouvoir à M. José ALMEIDA
Mme Frédérique DESAUBLIAUX	Mme Stéphanie MODDE pouvoir à M. Frédéric FAVERJON
Mme Louise MARIN	Mme Danielle JUBAN pouvoir à M. Didier MARTIN
M. Jacques CARRELET DE LOISY	M. Georges MAGLICA pouvoir à M. Pierre PRIBETICH
	Mme Chantal TROUWBORST pouvoir à M. François DESEILLE
	M. Alain HOUPERT pouvoir à M. Philippe BELLEVILLE
	Mme Anne ERSCHENS pouvoir à M. Laurent BOURGUIGNAT
	M. Jean ESMONIN pouvoir à M. André GERVAIS
	Mme Sandrine RICHARD pouvoir à M. Joël MEKHANTAR
	M. Louis LEGRAND pouvoir à M. Patrick MOREAU
	M. François NOWOTNY pouvoir à M. Dominique GRIMPRET
	Mme Florence LUCISANO pouvoir à M. Jean-Louis DUMONT
	M. Jean DUBUET pouvoir à M. Patrick ORSOLA
	Mme Céline TONOT pouvoir à Mme Colette POPARD
	M. Patrick BAUDEMONT pouvoir à M. Nicolas BOURNY
	Mme Lydie CHAMPION pouvoir à M. Rémi DETANG
	M. Gilbert MENUT pouvoir à M. Adrien GUENE.

OBJET : DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET ATTRACTIVITE**Animation Pôle de Compétitivité Vitagora - Demande de subvention 2017**

Lancé il y a 11 ans par le Grand Dijon, le Pôle de Compétitivité Vitagora Goût Nutrition Santé se classe aujourd'hui selon l'évaluation menée dernièrement par l'Etat dans le premier groupe de pôles considérés comme très performants.

Les travaux de Vitagora se basent sur la thématique principale « de l'alimentation durable au service du bien-être des consommateurs ». Ses objectifs sont déclinés sur trois domaines d'actions stratégiques qui sont :

- Goût (préférences et comportements alimentaires, qualités organoleptiques des produits) ;
- Préservation du capital santé (nutrition ciblée, probiotiques, ...) ;
- Productions agricoles et alimentaires plus respectueuses de l'environnement.

Avec un périmètre d'intervention élargi à la région parisienne, le pôle peut se prévaloir aujourd'hui de 209 membres cotisants dont 178 entreprises, un nombre en progression de 5% par rapport à 2015, ce qui lui permet d'être l'un des rares pôles français à avoir un budget majoritairement financé par des fonds privés (59%), signe de son attractivité croissante.

Le pôle permet aux projets innovants d'accéder plus vite à leurs marchés, tout en contribuant au rayonnement international de l'excellence française. Pour mémoire, ce rayonnement s'est notamment traduit à travers sa présence à l'Exposition Universelle de Milan 2015, seul pôle français à être partenaire du pavillon de la France.

En terme de retombées pour le territoire, c'est plus de 900 M€ de chiffre d'affaires supplémentaire prévisionnel et 365 emplois prévus d'ici fin 2019 pour les projets financés et terminés avant fin 2013.

Pour mémoire, un Contrat de Performance 2013-2018 a été signé avec l'Etat et l'ensemble des collectivités partenaires. A noter en 2016, la contribution active de Vitagora à la constitution de l'écosystème FoodTech Bourgogne qui a été labellisé Frenchtec le 25 juillet dernier par l'Etat.

Les principales actions proposées pour l'année 2017:

- poursuite des actions dans le développement des projets collaboratifs à forte valeur ajoutée avec la mise en place d'un comité business post-labellisation et d'un comité de suivi ;
- renforcement des ressources en veille et intelligence économique ;
- organisation d'actions Business avec le recrutement d'un Chef de Projets Marketing ;
- lancement dès le mois de janvier d'un accélérateur "Accelerise" destiné à accompagner des start-ups et des PME en croissance mais aussi à les orienter le cas échéant vers de nouveaux modèles d'affaires ;
- participation à l'organisation à Dijon en juin 2017 de l'évènement national FoodTech de référence ;
- accompagnement des adhérents à la recherche de nouveaux marchés en France et à l'international en créant un programme ciblant leurs besoins prioritaires.

Par courrier en date du 16 novembre 2016, VITAGORA sollicite le Grand Dijon pour le versement d'une subvention de 40.000 € au titre du fonctionnement du pôle et du Forum International VITAGORA et de 10.000 € au titre de l'opération « Appetite for Innovation ».

Cette nouvelle édition d'« Appetite for Innovation », menée en partenariat avec AgroSup, l'agence régionale, Dijon Développement et la CCI International, consistera à faire venir en juin 2017 sur Dijon une quinzaine de responsables de l'innovation de grands groupes internationaux de l'agroalimentaire sur le thème des technologies de rupture en alimentaire, pour rencontrer des entreprises du pôle.

Sur un budget de fonctionnement prévisionnel 2017 du pôle de 1.529.000 € (ci-joint en annexe), il est donc proposé de participer à hauteur de 40.000 € et d'apporter une aide exceptionnelle de 10.000 € en faveur de la manifestation « Appetite for Innovation ».

Le mode de versement proposé est le suivant :

- concernant le fonctionnement du pôle, un montant de 40.000 € en une seule fois dès notification de la présente convention ;
- concernant « Appetite for Innovation », un premier versement de 5 000 € sur présentation du budget et du plan de financement de l'opération et le solde de 5 000 € sur présentation du bilan de l'opération.

LE CONSEIL,
APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,
DÉCIDE :

- **d'attribuer** à l'Association VITAGORA, une subvention de 50 000 € au titre de son fonctionnement pour l'année 2016, pour l'organisation de son Forum International et pour l'opération intitulée « Appetite for Innovation » selon le mode de versement pré-cité ;
- **d'autoriser** Monsieur le Président à signer ladite convention ainsi que toutes pièces nécessaires à la bonne administration de ce dossier ;
- **de dire** que les crédits seront prélevés sur le budget de l'exercice 2017.

SCRUTIN : POUR : 75
CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

DONT 17 PROCURATION(S)